

Politique | La Dordogne au côté de France Alzheimer pour l'inclusion des malades et des aidants



Après la Corrèze, la Dordogne est le deuxième département de Nouvelle-Aquitaine et de France à s'engager dans un partenariat avec l'Association France Alzheimer. Un engagement signé ce mardi 5 janvier par le Président du Département, Germinal Peiro d'une part et Geneviève Demoures, présidente départementale de l'association France Alzheimer, d'autre part, le tout sous le regard enthousiaste du Président de l'Union nationale France Alzheimer, Joël Jaouen. Un partenariat dont les différents axes d'action visent à l'objectif global d'une meilleure insertion des malades et de leurs aidants, tout autant victimes d'isolement que leur parent malade.

« En Dordogne, comme ailleurs, le nombre précis de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer est difficile à estimer », explique Geneviève Demoures, médecin retraitée. Car au-delà du nombre de malades diagnostiqués, beaucoup d'entre eux, en début de maladie, ne le sont pas encore, d'autres peuvent avoir subi des erreurs de diagnostic quant à la maladie neurodégénérative dont ils souffrent, quand pour d'autres encore, on confond volontiers vieillesse et maladie d'Alzheimer... D'autant qu'à ces chiffres déjà approximatifs, il faut ajouter dans les "victimes collatérales" de la maladie autant d'aidants, dévoués à la cause de leur proche. Il y aurait donc dans le département selon la présidente de l'association locale, « au bas mot, 10 000 à 15 000 personnes concernées par la maladie, qu'elles soient malades ou aidantes ».

Et si, tout comme Joël Jaouen, elle associe l'aidant au malade, c'est bien que celui-ci, le plus souvent totalement investi dans le soutien à son proche, en subit le même isolement social, mais aussi une fatigue et un stress intense, conduisant cette population à une mortalité plus précoce...

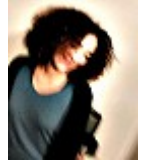
Ne laisser personne au bord du chemin

A travers la charte partenariale signée ce mardi matin au Conseil départemental, c'est bien le tandem aidant-aidé que le Département et l'association visent à soutenir. « Une volonté d'attention et de compassion aux malades mais aussi aux familles d'aidants », a ainsi insisté Germinal Peiro soulignant par ailleurs, un isolement d'autant plus fort dans le département rural qu'est la Dordogne.

Au titre de cette charte, le Conseil départemental s'engage à soutenir l'association dans sa mission d'information sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées au sein de ses supports de communication, à relayer les

informations sur les formations gratuites délivrées par l'association auprès des personnes aidantes, mais également à faciliter la participation des personnes malades à des activités culturelles (visites de musées, expositions) par un soutien sur le transport, ainsi qu'à la participation des personnes à des activités sportives ou artistiques. Autres types d'actions envisagées par le partenariat : informer les aidants sur les solutions de répit proposées par l'association ou encore soutenir les actions inclusives développées par France Alzheimer à l'image des « cafés mémoire » (temps de dialogue et d'échange dans un café... hors crise sanitaire évidemment) ou des séjours vacances adaptés pour les personnes malades, les proches aidants et pour le couple aidant/ aidé.

La signature de cette charte vient aussi traduire le dynamisme et la volonté de l'association départementale, et singulièrement de sa présidente, à ne vouloir laisser personne au bord du chemin. En effet, l'association a déjà signé des chartes similaires (« Chartes ville aidante »), avec une soixante villes et villages du département. L'une des dernières en date : la Charte ville aidante conclue avec la ville de Périgueux, mi-décembre.



Solène Méric

Crédit Photo : D.NIPOS CD24
Publié sur aqui.fr le 05/01/2021
[Url de cet article](#)